



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## **Promotion à la hors classe : les mensonges de la ministre nous donnent une raison de plus d'exiger le retrait de la réforme de l'évaluation !**

La ministre de l'Éducation nationale Mme Vallaud-Belkacem avait annoncé à grand renfort de publicité que 5% des professeurs des écoles promouvables à la hors-classe (c'est-à-dire 7<sup>ème</sup> échelon et plus) seraient promus au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Petit problème : la plupart des syndicats départementaux font remonter au SNUDI-FO national des taux de promus inférieurs à 5% !

Le SNUDI-FO a donc demandé audience au ministère pour éclaircir cette affaire, et force est de constater... qu'elle n'a pas été éclaircie du tout !

Les représentants de la ministre qui ont reçu le SNUDI-FO le 20 octobre ont expliqué que le taux de promus de 5% n'était pas appliqué de manière nationale mais était modulé par académie et par département en fonction du nombre de collègues au 10<sup>ème</sup> et au 11<sup>ème</sup> échelon.

Mais... les représentants de la ministre se sont refusés à communiquer au SNUDI-FO le nombre de promus et de promouvables par département. Cette remise en cause du paritarisme interdit au SNUDI-FO de vérifier que le taux de 5% annoncé par la ministre est respecté.

« *Quand c'est flou, il y a un loup !* » dit le proverbe. Le SNUDI-FO considère que si la ministre se refuse à transmettre les informations concernant la hors classe, c'est qu'elle ne respecte pas le taux de 5% qu'elle annonce !

Si la ministre ment sur le fait que 5% des collègues promouvables ont pu accéder à la hors classe au 1<sup>er</sup> septembre 2016, que penser alors de son engagement de porter ce taux à 5,5% au 1<sup>er</sup> septembre 2017 ?

Il est d'autres mensonges qui se dévoilent d'eux-mêmes :

Dans sa plaquette « *Mieux rémunérées, mieux accompagnées, les nouvelles carrières enseignantes* », la ministre indiquait qu'en application du protocole PPCR « Les personnels enseignants, d'éducation ou psychologues doivent pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades. Les taux d'avancement à fixer garantiront des déroulements de carrière correspondant à la durée effective de l'activité professionnelle et permettront d'atteindre les indices de traitement les plus élevés de la hors classe. »

Cette baudruche s'est rapidement dégonflée.

Lors d'un groupe de travail le 3 novembre sur la mise en place de PPCR, la direction générale de l'administration et de la fonction publique a confirmé que le fait que les personnels puissent effectuer une carrière complète sur au moins deux grades... n'était qu'une possibilité !

L'engagement comme quoi tous les enseignants pourraient accéder à la hors-classe est donc un nouveau mensonge !

Ce qui est par contre bien réel, c'est la réforme de l'évaluation des enseignants, la suppression de la note et du barème pour l'avancement, la mise en place des pires techniques de management dans l'Éducation nationale, l'accompagnement visant à brimer les collègues et leur inculquer les réformes issues de la loi de Refondation, les promotions à la tête du client (notamment pour l'accès à la hors-classe)...

Dans cette situation le SNUDI-FO invite donc ses syndicats départementaux :

- à diffuser largement le communiqué intersyndical FNEC-FP FO, CGT Educ'action, SUD Education demandant le retrait du projet de réforme de l'évaluation ;
- à faire signer massivement dans les écoles la pétition exigeant de la ministre qu'elle renonce à son projet d'évaluation des enseignants ;
- multiplier les prises de positions intersyndicales, sous toutes les formes possibles, exigeant l'abandon du projet d'évaluation des enseignants.

Montreuil, le 17 novembre 2016